

**RÈGLEMENT DE L'APPEL À PROJETS**  
**DANS LE CADRE DU FESTIVAL "PIMP MY MOVIE" 2024-2025**  
**ASSOCIATION CINEMERGENCE**

**ARTICLE 1 : ASSOCIATION ORGANISATRICE**

*Cinémergence*, association étudiante sous la tutelle de l'université Sorbonne Nouvelle, domiciliée au 68 avenue de la république 75011 Paris, organise, durant l'année scolaire 2024-2025, un appel à projets dans le cadre du festival *Pimp My Movie*.

**ARTICLE 2 : LES PARTICIPANTS**

L'appel à projets *Cinémergence* est ouvert à tout étudiant.e et jeunes professionnel.les âgé.es de 18 à 30 ans résidant en France Métropolitaine et DROM / COM, Belgique, Luxembourg et Suisse quelle que soit sa formation scolaire et professionnelle, à l'exclusion des membres de l'association *Cinémergence*, les membres actuellement en Master Cinéma Audiovisuel Parcours Production Audiovisuelle et Éditorialisation à la Sorbonne Nouvelle, et des personnes ayant des liens de parenté avec lesdits membres ou avec l'un.e des membres du jury chargé de la sélection.

**ARTICLE 3 : DÉROULEMENT ET MODALITÉS DU CONCOURS**

**3.1 Présentation du concours *Pimp My Movie***

• Ce concours est un festival de post-production destiné aux étudiant.es et jeunes professionnel.les ; afin de leur offrir l'opportunité de *pimper* (retravailler) leur court-métrage.

**3.2 Modalités de participation**

- Votre dossier de candidature devra être composé des éléments suivants :
  - Formulaire de candidature composé de la fiche d'information, du formulaire d'autorisation d'exploitation et d'une attestation sur l'honneur ;
  - Le court métrage (via Wettransfer et sous format MP4) ;
  - Un pitch du film ;
  - Une note d'intention artistique justifiant le potentiel du court-métrage, d'une page maximum ;
  - Une note de motivation, d'une page maximum ;
  - Pièces facultatives : un moodboard, ou tout élément graphique pouvant être pertinent pour la candidature.
  
- Chaque candidat.e devra déposer son dossier de candidature au format PDF (en un seul fichier), dont du formulaire d'autorisation d'exploitation, à l'association *Cinémergence*, avant le 27/01/2025 exclusivement à l'adresse email suivante :  
[pimpmymovie.cinemergence@gmail.com](mailto:pimpmymovie.cinemergence@gmail.com).
  
- Chaque candidat.e ne pourra soumettre qu'un seul dossier (format PDF).
  
- Chaque participant.e accepte expressément que le court-métrage envoyé puisse être

mis en ligne, reproduit intégralement ou par extraits, et/ou diffusé sur le site internet de l'association *Cinémergence*, sur les pages *Cinémergence* officielles, sur les réseaux sociaux et sites de diffusion en ligne, dès leur transmission à l'Association organisatrice.

- Si les courts-métrages réalisés dans le cadre d'écoles ou d'universités sont acceptés. L'association se réserve alors le droit de ne pas retenir les courts-métrages ayant bénéficié de trop nombreuses aides matérielles, financières, ou professionnelles afin de respecter l'esprit de l'appel à projet visant à soutenir les jeunes cinéastes.
- Il est recommandé à chaque participant.e d'avoir conservé ses fichiers de travail bruts (rushs, fichier de montage...) pour mener au mieux l'objectif de post-production de l'appel à projets.

ATTENTION ne seront pas pris en compte les dossiers de candidature :

- Envoyés après la date limite 27/01/2025 (sauf en cas de prolongation décidée par les organisateurs et communiquée par e-mail) ;
- Envoyés par voie postale ;
- Soumis par un.e mineur.e. (L'association *Cinémergence* se réserve le droit d'effectuer toute vérification à cet égard).
- Comportant des notifications d'identité ou d'adresses incomplètes, inexactes, usurpées ou réalisées de manière contrevenante au présent règlement ;
- Ayant un contenu offensant, obscène, violent, haineux ou portant atteinte à un tiers ;
- Faisant apparaître une ou plusieurs marques ou éléments de propriété intellectuelle appartenant à des tiers et sur lesquels le ou la candidat.e n'a pas obtenu d'autorisation ;
- Réalisés sans respecter la procédure et les contraintes ci-dessus ;
- Réalisés par des agents ou des tiers.

### **3.3 Sélection**

Les critères utilisés par les jurys pour sélectionner les Finalistes seront :

- Un court-métrage terminé, le but de l'appel étant de *pimper* (retravailler) des projets déjà aboutis.
- La pertinence de la candidature face à l'objectif de l'appel à projet ;
- Le caractère sérieux de la candidature (pièces jointes, dates, qualité rédactionnelle etc.) ;
- La durée du court-métrage : 15 min maximum (générique compris) ;
- Un court-métrage réalisé durant ou après 2023 ;
- Un court-métrage de fiction, un documentaire ou même un film d'animation ;
- Un court-métrage en langue majoritaire française (toute autre langue devra être sous-titrée en français).

### **3.3 Déroulement**

Une fois le dossier de candidature transmis par mail, celui-ci sera soumis à deux phases de sélections : une présélection réalisée par les membres de l'association *Cinémergence*, puis une sélection officielle par un jury composé de professionnels et par un autre jury étudiant.es (composé d'étudiant.es de l'université Paris 3 Sorbonne-Nouvelle) qui remettra les prix au cours d'une cérémonie lors de laquelle les films sélectionnés seront projetés.

Chaque participant.e s'engage, s'il.elle reçoit un prix, à en faire usage dans l'année civile en cours. Le.la lauréat.e s'engage à mentionner son prix avec le logo de *Pimp my movie* fourni par le festival sur un carton au générique de début ou de fin de son court métrage.

#### **ARTICLE 4 : DROITS D'INSCRIPTION**

Aucun droit d'inscription ne sera exigé ; étant entendu que l'Association organisatrice ne remboursera en aucun cas les éventuels frais engagés par les candidat.es pour la réalisation de leurs dossiers de candidature et leurs court-métrages.

Nota Bene : l'Association ne prend pas en charge de défraiement.

L'Association organisatrice tranchera souverainement, et dans le respect des lois, toute question d'application et/ou d'interprétation du présent règlement ainsi que toute question non réglée par celui-ci et qui viendrait à se poser à l'occasion du présent appel à projets.

Pour toute question, le.la candidat.e est invité.e à envoyer un email à l'adresse suivante : [pimpmymovie.cinemergence@gmail.com](mailto:pimpmymovie.cinemergence@gmail.com).